



Système d'accès aux données (SAD)

Le système d'accès aux données (SAD) fait partie intégrante du projet global SEDS (Système national d'échange de données sécurisé). Il se fonde sur le RDS+ (Réseau de données sécurisé plus) pour offrir les services de base nécessaires au fonctionnement d'applications importantes pour la protection de la population.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 15.08.2024)

Contexte

L'analyse initiale des parties prenantes a été réalisée sur la base de la liste des participants au RDS+.

Prochaines étapes

Les membres du comité du projet et du comité technique sont en train d'être mis au courant. Une étude sur les services de base et une analyse des fondements juridiques sont en cours.

Défis actuels

L'intégration du projet SAD dans le projet global SEDS est actuellement à l'étude. Il s'agit notamment de déterminer quelles tâches doivent être menées dans le cadre de quel projet. Les projets SAD et Réseau de suivi de la situation (RSS) sont concernés au premier chef car tous deux sont en phase d'initialisation.

Rôle de la Confédération

La Confédération est responsable des composants centraux du SEDS jusqu'aux points de transmission des sites cantonaux. Les conditions et prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leur adaptation technique sont toutefois établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques. Cela inclut également l'étendue et les caractéristiques des services de base mis à disposition par le SAD.

Rôle des cantons

Les cantons ont la possibilité d'exploiter sous leur propre responsabilité, dans leurs centres de calcul, les applications qu'ils souhaitent mettre à la disposition de leurs utilisateurs via le RDS+ et le SAD. Ils assurent eux-mêmes la connectivité de leurs utilisateurs.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Gestion des programmes
Durée	Lancement : 2024 Fin : 2027
Décisions politiques	Parlement : - sept. 2019 : libération du crédit d'engagement - déc. 2022 : libération partielle des moyens financiers de la 2^e étape
Investissements	Mandat d'initialisation du projet : 0,25 million de francs
Ressources financières de la Confédération	Investissement et exploitation du système d'accès aux données (partie intégrante du SEDS)
Ressources financières des cantons	Ressources pour la représentation des utilisateurs

Surligné en jaune = modifications apportées à la version précédente de la fiche d'information